



# LA LETTRE NENEENNE

## N°14 – DECEMBRE 2023



### MOT DU MAIRE

Chères Nénéennes, chers Nénéens,



Nous voilà arrivé en fin d'année et voici la traditionnelle lettre nénéenne qui vous relate l'activité de la commune.

Nos objectifs pour l'année 2023, ont pu être réalisés avec enthousiasme. Nous sommes fiers de la place des tilleuls que nous avons embellis avec la plantation d'arbres et la restauration du terrain de pétanque.

Nous espérons que cet espace paysager vous donnera pleine satisfaction.

J'ai le plaisir de vous convier aux **vœux de la municipalité 2024** qui se dérouleront le **vendredi 12 janvier 2024 à 20h30 à la salle des Arts**. A cette occasion, nous pourrons échanger sur les projets en cours.

**Je vous souhaite une belle année 2024**

Ludovic BIRE

### TRAVAUX RÉALISÉS EN 2023

#### Chemin des pierres blanches :

Les travaux de réfection du chemin des pierres blanches ont été réalisés en juin 2023 par l'entreprise EIFFAGE pour un montant de 19 700 € TTC. Une subvention de 8 210 € a été accordée par le Département des Deux-Sèvres.



#### Projet de réaménagement de la Mairie :

Le projet de réaménagement de la mairie est en cours, le cabinet d'architecture Luc COGNY a réalisé l'étude de faisabilité et les plans. Une présentation de l'étude a été exposée à l'ensemble des conseillers le 9 octobre dernier. Un audit énergétique de la mairie et de la salle sera effectué fin 2023.

#### Réfection des trottoirs :

Poursuite de la campagne de réfection des trottoirs dans le bourg réalisée par EIFFAGE pour un montant 13 420 € TTC.

#### Identification des maisons d'habitation :

Afin de faciliter la distribution du courrier et des colis, il est indispensable de bien identifier votre boîte aux lettres en indiquant les noms de chaque résident, ainsi que le numéro qui vous a été attribué.

#### Panneaux de signalisation dans le bourg :

Remise à jour des panneaux de signalisation : les commerces, la croix hosannière, la salle Les Arts, la mairie ainsi que les panneaux de signalisation de certains villages.



**Fibre optique :** Installation d'une armoire fibre optique dans le bourg. Le déploiement de la fibre optique est un gigantesque chantier comparable à celui de l'électrification ou encore à la construction du réseau d'eau potable. Il se déroulera en plusieurs phases et, zone par zone, les lignes deviendront éligibles d'ici fin 2025. Le déploiement sur la commune a débuté en 2022.



95 % de la commune est desservie, les 5% restant sont des zones qui seront connectées par les communes avoisinantes.

#### Achat d'un tracteur :

La commune a investi dans un nouveau tracteur MASSE FERGUSON pour un montant de 100 000 € TTC et d'une débroussailleuse KHUN de 30 000 € TTC chez Central Garage.



### **Cimetière :**

Mise en place d'un nouveau columbarium par l'entreprise GEOFFROY.



### **Nouveaux agents communaux :**

Mme Mélanie PERONNEAU, intérimaire depuis juillet 2023 a été recrutée le 1<sup>er</sup> novembre pour un CDD de 3 ans en tant qu'employée technique. Mme Isabelle VEILLON a été recrutée au 1<sup>er</sup> juin pour un contrat intérimaire (Centre de gestion 79) pour une période de 12 mois en tant qu'employée de ménage. Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de la collectivité.

### **Don du sang :**

Prochains dons en 2024 :

- Jeudi 25 Janvier à Verruyes
- Jeudi 28 Mars à Vouhé
- Jeudi 30 Mai à Verruyes
- Mercredi 7 Août à Beaulieu/Parthenay
- Jeudi 24 Octobre à Verruyes



Contact de l'amicale : [adondesang.vystcl@gmail.com](mailto:adondesang.vystcl@gmail.com)

N'hésitez plus, rejoignez nous, DONNER VOTRE SANG !

Site internet : [www.dondesang.efs.sante.fr](http://www.dondesang.efs.sante.fr)

### **Dépôts sauvages de déchets :**

Des dépôts sauvages sont encore très souvent déposés dans les chemins communaux. Les articles R. 632-1 et 635-8 du code pénal interdisent et sanctionnent de peine d'amende allant de 68 € à 1 500 € les dépôts de déchets. La municipalité va désormais être plus vigilante sur ces dépôts. Le maire avec son pouvoir de police pourra prendre des sanctions vis-à-vis des personnes concernées.

**Séisme du 16 juin 2023 :** Suite au séisme du 16 juin 2023, trois habitations de la commune ont été signalées sinistrées en mairie et déclarées sur le site **iCatNat** (Internet Catastrophes Naturelles) du Ministère de l'intérieur. Deux arrêtés ont porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle six communes des Deux-Sèvres (Arçais, Mauzé-sur le Mignon et Saint-Hilaire la Palud, Le Bourdet, La Foye-Monjault et Vallans).

### **Parc Naturel Régional de Gâtine poitevine :**

Le Comité Syndical du Pays de Gâtine a validé, le 2 octobre 2023, la première version de la Charte du projet de PNR de Gâtine poitevine.

Vous pouvez retrouver ce document sur le site Internet du Pays :

<https://www.pays-gatine.com/ressources.html>

Le projet de Charte a été transmis à la Région Nouvelle-Aquitaine qui devra, à son tour, se positionner sur ce document lors de la séance plénière du 11 décembre prochain.

La Région pourra ensuite saisir le Préfet de Région qui lui-même sollicitera l'avis du Conseil National de la Protection de la Nature et de la Fédération des PNR de France avant de formuler son avis sur cette première version de la Charte. L'avis du Préfet de Région est espéré pour le printemps 2024.



## **ACTUALITES DIVERSES**

### **Compteur Linky Gérédis :**

GÉRÉDIS déploie les compteurs évolués « Linky GÉRÉDIS ». Pour notre commune, GÉRÉDIS prévoit un déploiement à partir du 2<sup>ème</sup> trimestre 2024.

Vous serez contacté environ 2 mois avant la pose.

Pour vos questions, vous pouvez consulter le site internet : [www.linkygeredis.fr](http://www.linkygeredis.fr) ou contacter GÉRÉDIS : GÉRÉDIS Deux-Sèvres - CS 18840 - 79028 NIORT CEDEX

Tél : 0 801 90 22 04 - [linky@geredis.fr](mailto:linky@geredis.fr)

### **Campagne de stérilisation des chats errants :**

Le Conseil municipal a souhaité renouveler sa convention de partenariat avec l'association « Amour et Protection des Animaux » et par la clinique vétérinaire du Val du Sèvre. Cette campagne sera faite de mars à avril 2024.

### **Maison Départementale de l'Habitat Deux-Sèvres (MDH) :**

Pour toutes vos questions relatives à l'habitat, vous pouvez contacter la MDH au **05 49 06 77 77** – [mdh79@deux-sevres.fr](mailto:mdh79@deux-sevres.fr)

Un numéro pour être écouté(e), conseillé(e), orienté(e). Vous avez besoin d'une information, d'un conseil spécifique sur : l'adaptation de votre logement à la perte d'autonomie, la rénovation de votre logement, les économies d'énergie, vos droits et devoirs en qualité de locataire ou de propriétaire, des questions juridiques et financières, les aides auxquelles vous pouvez prétendre, la recherche d'un logement ou d'une place d'hébergement, les normes d'urbanisme et d'architecture. Les structures de la MDH présentes sur l'ensemble du département sont à votre service : le Département des Deux-Sèvres : service Habitat, l'ADIL, le CAUE, SOLIHA.



### Repas des aînés :

Le repas des aînés s'est déroulé le 4 février 2023, un repas suivi d'un après-midi entre jeux et photos. Cette journée de convivialité a été fortement appréciée par les participants.

Le Conseil municipal a décidé de reconduire ce moment le samedi 3 février 2024 pour les personnes de plus de 65 ans.



### 30 septembre 2023 :

Inauguration de la place des tilleuls, du city stade et du chemin des pierres blanches en présence de :  
 M. Philippe MOUILLER Sénateur des Deux-Sèvres,  
 M. Bastien MARCHIVE Député des Deux-Sèvres,  
 Mme Coralie DENOUES, Présidente du Département des Deux-Sèvres,  
 M. Ludovic BIRE Maire de Saint-Georges de Noisé,  
 M. Bernard FAUCHER et Mme Sophie JUIN, anciens Maires de la commune,  
 Les maires des communes avoisinantes,  
 Les conseillers municipaux,  
 Les employés communaux.



### Cérémonie de Ricou du 24 septembre 2023 :

Comme les années précédentes, la commune de Saint-Georges de Noisé s'est associée à la commune de Saint-Martin de Saint-Maixent pour la commémoration en hommage à la jeunesse dans la résistance (Triangle 16).

Deux camarades Paul DREVIN et Paul VEILLON sont décédés tragiquement le 19 août 1944 lors d'un acte de sabotage sur la voie ferrée à Ricou.

En 2024, nous célébrerons les 80 ans de leurs morts.

Transhumance Gâtinaise : L'Association des chiens de troupeaux a organisé sa 2ème Transhumance Gâtinaise les 16 et 17 septembre. Le troupeau de moutons suivis par une centaine de marcheurs est parti de Saint-Lin, en passant par Beaulieu, Clavé, a fait une halte à Saint-Georges de Noisé (pot offert par la commune). La Transhumance s'est terminée à la porte ouverte des Jardins de Pillemil.



### Octobre rose :

La municipalité a souhaité participer à la campagne annuelle de sensibilisation pour le cancer du sein.

Des parapluies roses ont été installés place des Tilleuls et à la mairie pour soutenir cette action.

Vous pouvez faire un don auprès de la ligue contre le cancer : [don.ligue-cancer.net](http://don.ligue-cancer.net)



### Ciné-Gôter pour les enfants :



Le samedi 21 octobre après-midi, la commune a organisé une séance de cinéma suivi d'un goûter pour les enfants de Saint-Georges de Noisé et ceux scolarisés dans les deux écoles primaires.

Une trentaine d'enfants ont pu découvrir le film d'animation « le Royaume des étoiles ».

Petits et grands ont tous apprécié ce moment de convivialité.





## ASSOCIATIONS

### Téléthon 2023 :

Samedi 9 décembre  
le 34<sup>ème</sup> Téléthon Sud-Gâtine  
s'est déroulé à Saint-Georges  
de Noisé.

Pour faire un don sur la page collecte du secteur  
Sud Gâtine (66 % du montant déductible des  
impôts) : [https://mapage.telethon.fr/animation/  
Telethon-SUD-GATINE](https://mapage.telethon.fr/animation/Telethon-SUD-GATINE)



### École du Chambon :

Carnaval le 8 mars 2024.  
Contact : **05 49 95 46 15**

### « Les passe-temps de coco » :

Créatrice d'objets en résine, en papier, peinture sur  
galet, pyrogravure et peinture.  
Contact : Corinne DEMERCASTEL **06.61.72.58.77**

L'association « La fraternelle » : Assemblée générale le jeudi 18 janvier 2024 à 14h30 à la salle de la mairie  
Contact : **05 49 95 42 14**

### Saint-Georges Animation :

Assemblée générale - repas des bénévoles le samedi 13  
janvier 2024 à la Salle Les Arts  
Fête au Village le dimanche 1er septembre 2024  
Contact : **06 61 18 81 04**

### La Légion Saint-Georges : Cabaret 2024

Vendredi 1er et 8 mars à 20h30  
Samedi 2 et 9 mars à 20h30  
Dimanche 3 mars à 14h30  
À la salle « Les Arts » - Réservation au : **06 47 41 06 85**

### École Saint-Martin :

Portes ouvertes : samedi 23 mars de 9h à 12h –  
Contact : **06 04 47 13 16.**  
Course du barrage : dimanche 28 avril  
Contact : **06 48 25 56 01**

### ACCA :

Dimanche 7 avril, l'ACCA organise une journée pêche à la  
truite et un repas à partir de 12h.  
Contacts : P. ROBIN : **06 17 10 11 17**  
P. PINEAU : **07 86 34 88 95**

## ACTIVITES ÉCONOMIQUES

**Vente de miel au rucher d'antan** : Nos ruches se  
trouvent dans un endroit avec une nature  
préservée sur le bassin versant du Barrage de La  
Touche Poupard. Nos différentes récoltes sont le  
reflet de notre terroir.

Retrouvez Ludovic le samedi matin sur la petite  
place du marché de Saint-Maixent l'École ou sur  
RDV au **06.37.10.08.41.**

Au Rucher d'Antan, 2 La  
Touche poupard, 79400 St-  
Georges de Noisé.



### **BESSAGUET David** (Plomberie, Electricité Chauffage) :

Installation neuve et rénovation en plomberie, chauffage,  
climatisation, électricité, énergie renouvelable. Il ne fait pas  
d'entretien de chaudière.  
Contact : **07 68 41 31 40**  
Email : [contact.bessaguet@gmail.com](mailto:contact.bessaguet@gmail.com)

### **GWEN'ELECT** (Électricien) :

Contact : **06 63 64 19 19**  
Email : [gwendelec79@gmail.com](mailto:gwendelec79@gmail.com)

**AUDEBERT Philippe** (travaux de revêtement des sols et des  
murs) : Contact : **05 49 95 38 63 - 06 86 04 24 67**

## Contacts et horaires

**Mairie** : 7, route des Taillés - 79400 Saint-Georges-de-Noisé  
Tél. : **05 49 95 42 19** - Email : [stgeorges@ccsudgatine.fr](mailto:stgeorges@ccsudgatine.fr) - Site internet : [www.stgeorges79.fr](http://www.stgeorges79.fr)

**Horaires d'ouverture au public** : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h

### **Agence postale communale :**

**Horaires d'ouverture** : du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30

## La lettre nénéenne

**Directeur de publication** :  
Ludovic BIRE

**Comité de rédaction et de conception** :

Commission communication

**Impression** : TTI Services

**Tirage** : 350 exemplaires

**Distribution** : toutes boîtes aux lettres.